

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE	
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES VISIBLES DE NUIT PAR TEMPS DE PLUIE (type II)	
établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824	
ADMISSION N°	1RHP1641b
MISE A JOUR du 02/06/2022	
SOCIETE TITULAIRE	PRODUIT
AXIMUM Industrie	Onyx
8, rue Jean Mermoz 78114 Magny-les-Hameaux FRANCE	Nature du produit EF

Enduit à froid de type 'barrette', appliqué à la machine, rétroréfléchissant de couleur blanche, pour marquages routiers, sur revêtements hydrocarbonés. Application en une seule passe. Le produit est saupoudré avec des microbilles.

Conditions limites d'application * : T° mini : **5 °C** T° maxi : **35 °C** Hygrométrie maxi : **80 %**

(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

Machine automotrice pour enduit à froid extrudé équipée pour appliquer des barrettes + 1 pistolet de saupoudrage

Hauteur : 15 mm	Largeur : /	Longueur : /	Diamètre : /	Espacement : /
-----------------	-------------	--------------	--------------	----------------

DOSAGES APPLIQUES :		
<u>PRODUIT :</u>		
Barrette	97.5 %	Dosage humide
Durcisseur	2.5 %	290 g
<u>SAUPOUDRAGE :</u>		
Barrette saupoudrée (- 425 125 AC02 - POTTERS)	100 %	Dosage utile
		305 g

N.B : Le dosage sur feuille documenté ici correspond au dosage mesuré sur plastique lors des essais de certification. Ce dosage est sous-estimé par rapport au dosage réel sur une chaussée non marquée (enrobé de PMT 1 mm).

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES : T° air : 18 °C T° sol : 29 °C Hygrométrie : 68 % Vent : 11 km/h TEMPS DE SECHAGE : 15 min

Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	1.87 g/ml	72.0 %	84.3 %	

CARACTERISTIQUES DU SITE :	N2	OISE	Chaussée PROVINCE>PARIS	PR	15.36	à	16.28	Année	Trafic (véh/j)	% PL
Nature du revêtement : BETON BITUMEUX			Application en : 2016 - R129				PMT : 0.99 mm	2016	8695	17

CARACTERISATION DU PRODUIT :
(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage Nb de passages de roues	Visibilité de nuit			Adhérence SRT	Visibilité de jour		
	RI (sec)	RI (pluie) (mcd.m-2.lx-1)	RI (humide)		Chromaticité (x) (y) Blanc		Qd (mcd.m-2.lx-1)
Exigences :	150	35	35	0.45			100
Etat neuf	256	89	93	Nm	0.3298	0.3468	Nm
(P1) 50000	150	40	51	Nm	0.3240	0.3417	Nm
(P2) 100000	161	37	50	Nm	0.3242	0.3417	Nm
(P3) 200000	187	36	38	Nm	0.3220	0.3393	Nm
(P4) 500000	114*	32*	33*	Nm	0.3192	0.3364	Nm
(P3) 200000	R3	RR2	RW2		/		

(*) hors norme

Nm: Non mesurable

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

- * l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine
- * le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

Association pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE
tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascqeur.fr - site : www.ascqeur.fr
APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140